

Les Cahiers de droit

Index des jugements inédits



Volume 22, Number 3-4, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042485ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042485ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1981). Index des jugements inédits. *Les Cahiers de droit*, 22(3-4), 925–925.
<https://doi.org/10.7202/042485ar>

<i>Pages</i>	<i>Pages</i>
Poudrier-LeBel, Louise	« La protection judiciaire de l'enfant en fonction de l'évolution du droit et des institutions judiciaires », Centre français du droit comparé 918
La transmissibilité aux héritiers de la caution des dettes contractées par le débiteur principal après le décès de la caution 887	L'incidence des privilèges et des hypothèques sur le régime légal de la société d'acquêts 211
PRUJINER, Alain	ROUSSEAU-HOULE
Les décisions de l'office de la langue française en vertu de l'article 46 de la <i>Charte de la langue française</i> . 827	« La vente » par Michel Pourcelet . . . 521
<i>Royer Beauvais c. Royer</i> : La succession d'un Québécois domicilié en France 271	TANCELIN, Maurice
« Les contrats en droit international privé comparé » par Henri Battifol 913	« Annuaire des pays de l'Océan Indien — 1979 » 914
RENAUD, Pascal	VINCELETTE, Denis
L'inconstitutionnalité des pouvoirs du protonotaire spécial 429	« Fidèle et laïcs dans l'Église » par Alvaro del Portillo 914
ROBINSON, Ann	VERGE, Pierre
« Les droits des mineurs » par Jean-Paul Collomp 913	« Le livre du magistrat » par le très honorable Gérald Fauteux 287

Index des jugements inédits

	<i>Pages</i>
<i>St-Louis Automobiles Ltée c. La Banque Nationale du Canada et al.</i>	
Cour supérieure, Kamouraska, n° 250-05-000282-814, 30 octobre 1981 Injonction — Art. 170 Loi des Banques — Prise de possession de biens nantis en vue de les vendre 901	
<i>Brunet et al. c. Brunet</i>	
Cour supérieure, Montréal, n° 500-05-011764-808, 17 décembre 1981 Séparation de corps — Jugement sur mesures provisoires — Épouse autorisée à occuper en exclusivité le domicile conjugal — Autorisation considérée comme établissement d'un droit réel d'habitation par jugement — Absence d'extinction de ce droit par vente subséquente du domicile — Mauvaise foi du vendeur et de l'acquéreur . . 905	